

problème de cafard dans un appartement

Par emmy_old

Bonjour,

Voilà, je suis actuellement locataire d un F2 et j 'ai malheureusement des cafards dans mon appartement. Cet endroit est très humide et je trouve qu'il n est pas tres propre. La cave est dans un état insalubre.

Je voudrais savoir quels sont mes recours en tant que locataire et les démarche qu il faut effectuer et aupres de quel organisme car mon proprio ne bouge pas.

Je voudrais également savoir si je suis en droit de quitter cet appartement sans préavis (car il est de 3 mois) en raison de ce probleme de cafard. Et comment faire pour quitter les lieux si je suis dans mes droit ?

Aidez moi car je ne supporte plus ces bestioles. Je voudrais des réponses.

Je vous remercie en avance..

Par adama

le proprieteire doit vous garantir la paisible jouissance et l'insalubrite et les cafards et tout le reste ne sont pas normal si vous ne disposez pas d'une assurance pour vous defendre ou une protection juridique exercer directement un recours contre ce dernier prenez le soin de faire constater par un huissier avant de partir afin qu'il ne puisse pas reclamerr des loyers ou vous taxer de quitter le logement à tort